

▼ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Palmarès des Masters économiques et financiers : les universités n'ont pas à rougir

### Le classement SMBG 2011 des meilleurs Masters, MS et MBA

Banque Finance		La Banque Finance, toujours une discipline universitaire.
★★★★★	1	Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne
★★★★★	2	Univ. Paris II Panthéon-Assas
★★★★★	3	Université Paris-Dauphine
★★★★★	4	ESCP Europe
★★★★★	5	Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne
★★★★★	6	Université Paris-Dauphine
★★★★★	7	Université Toulouse I Capitole
★★★★★	8	Inter. University of Monaco
★★★★★	9	ESG Management School
★★★★★	10	Groupe ESC Toulouse

Entrepreneuriat		L'entrepreneuriat, atout des grandes écoles.
★★★★★	1	ESCP Europe
★★★★★	2	EMLYON Business School
★★★★★	3	HEC
★★★★★	4	ESC Grenoble
★★★★★	5	Groupe ESC Toulouse
★★★★★	6	ISC Paris
★★★★★	7	Université Paris-Dauphine
★★★★★	8	IAE Lyon
★★★★★	9	École centrale de Lille
★★★★★	10	ESG Management School

Gestion de patrimoine		La gestion de patrimoine, des programmes de haut niveau.
★★★★★	1	BEM Bordeaux Management
★★★★★	2	ESCP Europe
★★★★★	3	IAE Gustave Eiffel
★★★★★	4	Université d'Auvergne
★★★★★	5	Skema Business School
★★★★★	6	Groupe ESC Toulouse
★★★★★	7	Euromed Management
★★★★★	8	ESG Management School
★★★★★	9	Université Paris-Dauphine
★★★★★	10	Inter. University of Monaco

Fiscalité		La fiscalité dominée par les universités.
★★★★★	1	Univ. Paris II Panthéon-Assas
★★★★★	2	Université Paris-Dauphine
★★★★★	3	Université Aix-Marseille III
★★★★★	4	Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne
★★★★★	5	Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne
★★★★★	6	Univ. Paris II Panthéon-Assas
★★★★★	7	Skema Business School
★★★★★	8	Univ. Paris V Paris Descartes
★★★★★	9	Université Paris-Est Créteil
★★★★★	10	IAE de Poitiers



Source : Cabinet SMBG-Eduniversal/Photo : Reuters

Le classement SMBG des meilleurs masters, MS et MBA publié ce samedi illustre la poussée des universités face aux grandes écoles.

PAR CLARISSE JAY

**S**i, malgré leur popularité, les classements sont à interpréter avec prudence, ne serait-ce que par leurs

différences de méthodologie, il n'en demeure pas moins qu'à chaque fois ces palmarès apportent leur lot d'enseignements. Publié à l'occasion du salon des meilleurs masters, mastères spécialisés et MBA qui se tient ce samedi à Paris, le classement SMBG 2011, dont La Tribune publie en avant-première des résultats (les top 10 en Banque Finance, Entrepreneuriat, Fiscalité et Gestion du patrimoine), présente ainsi l'intérêt de comparer les diplômes bac + 5 des grandes écoles et des universités (44 % des 120 établissements représentés et 38 % des 476 programmes classés issus de 52 spécialités de management, marketing, commerce, droit, gestion, ingénierie...). Trois

critères ont prévalu pour l'enquête : la notoriété de la formation, le salaire de sortie et le retour de satisfaction des étudiants.

#### ■ ENTRER DANS LA COMPÉTITION

Si Paris-Dauphine (29 masters classés) et Panthéon-Assas (20 masters classés) figurent dans ce palmarès depuis sa création en 2002, Marie-Anne Binet, associée de SMBG-Eduniversal, note « une poussée des universités ». Non que celles-ci étaient moins performantes auparavant, mais « les masters universitaires souhaitent de plus en plus entrer dans la compétition ». Un mouvement, amorcé avant la loi LRU sur l'autonomie des

universités de 2007, dû en grande partie à « une prise de conscience des enseignants et des directeurs d'UFR ». Dans les top 10 des spécialités banque-finance et fiscalité, disciplines traditionnellement universitaires, on retrouve ainsi respectivement 6 et 9 universités (dont un institut d'administration des entreprises). A l'inverse, l'entrepreneuriat et la gestion de patrimoine sont dominés par les écoles de commerce (ESCP Europe, EMLyon, HEC, BEM Bordeaux Management School...) bien que dans ce dernier cas se distingue l'IAE de l'université Paris-Est Créteil et le master historique de l'université d'Auvergne. Cette percée pousse d'ailleurs les écoles à «

créer de plus en plus de programmes sur des domaines traditionnellement réservés aux universités » tels le droit ou la fiscalité.

Dans un contexte de crise, les entreprises, empêtrées dans le maelstrom des formations universitaires, « se rassurent en privilégiant la marque des établissements », note Cécile Escape Pérochain, associée de SMBG. Mais les masters universitaires commencent à gagner leurs galons auprès des recruteurs avec le développement de réseaux d'anciens et de passerelles entre universités et écoles.

Retrouvez plus de résultats sur [latribune.fr](http://latribune.fr) et l'intégralité du classement ce 4 mars à 20 heures sur [www.meilleurs-masters.com](http://www.meilleurs-masters.com)

▼ CONJONCTURE

## L'Insee lance un audit sur le bug des chiffres du coût du travail

Des chiffres erronés fournis par l'institut à Eurostat avaient exagéré la perte de compétitivité de la France par rapport à l'Allemagne.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de l'Insee, Jean-Philippe Cotis, a annoncé le lancement d'un « audit » sur le processus qui a amené l'institut à fournir des chiffres erronés sur le coût du travail en France à l'office européen Eurostat, à la fin de l'année dernière. Le directeur de l'Insee a fait cette annonce alors qu'il était auditionné, mercredi, à l'Assemblée nationale, par la mission d'information sur la compétitivité de l'économie française et le financement de la protection sociale.

Jean-Philippe Cotis a reconnu un « bug » sur « le décompte des heures travaillées » dans l'enquête « ECMOSS » fournie à Eurostat. « Nos équipes

**Entre 2000 et 2008, les coûts — pour l'industrie manufacturière — ont progressé de 38 % dans l'Hexagone et de 17% outre-Rhin.**

étaient en retard de près de six mois dans la livraison des données, [Ndlr], ce qui témoigne de difficultés de fonctionnement », a-t-il également admis. L'audit se fera « en interne » et « est en train de démarrer », a confirmé l'Insee à « La Tribune ». Son objectif est de « sécuriser et de rendre fiables les données produites par l'enquête ECMOSS » afin d'éviter que ce genre d'incidents ne se reproduise.

L'erreur a provoqué un sacré tohu-bohu. Les chiffres erronés faisaient apparaître un coût horaire du travail de 37,41 euros en France dans l'industrie manufacturière en 2008, contre

33,37 euros en Allemagne, soit une différence de 4,04 euros. Le coût horaire français progressait par ailleurs de 27,9 % entre 2004 et 2008, contre 8,3 % en Allemagne. Ces chiffres avaient été repris et commentés par le Medef. L'institut d'études économiques COE-Rexecode avait quant à lui préféré retenir des estimations plus prudentes dans son rapport sur la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne remis mi-janvier à Bercy.

#### ■ DONNÉES CORRIGÉES

Depuis, l'Insee a fait parvenir ses données corrigées à Eurostat, qui les a publiées lundi. Le coût horaire du travail dans l'industrie manufacturière apparaît ainsi comme inférieur en France

#### CHÔMAGE : LA LENTE DÉCRUE SE CONFIRME

Le chômage entendu au sens du BIT (Bureau international du travail) a poursuivi sa lente décrue au quatrième trimestre 2010. Il s'est établi à 9,2 % en France métropolitaine, soit 2,6 millions de personnes, a annoncé l'Insee. Le recul est réel mais limité : 0,1 point de moins par rapport au troisième trimestre, et 0,3 point de moins par rapport à l'année précédente. L'institut estime que « plus généralement, en France métropolitaine, 3,4 millions de personnes ne travaillent pas mais souhai-

tent travailler ». Par ailleurs, en incluant les Dom, le taux national de personnes sans emploi n'est plus de 9,2 %, mais de 9,6 %. Le taux de chômage des 15-24 ans est celui qui baisse le plus nettement au quatrième trimestre, de 1,8 point sur un an, tout en restant dramatiquement élevé : 22,3 %. Celui des plus de 50 ans reste contenu, à 6,3 %. Le gouvernement espère faire baisser le taux de chômage sous la barre des 9 % en 2011. Pour mémoire, il s'élevait à 8,1 % en mai 2007, avant la crise. **S.SA**

(33,16 euros, contre 33,37 outre-Rhin), mais reste supérieur de 2,84 euros si l'on considère l'industrie et les services marchands dans leur ensemble. Il reste qu'entre 2000 et 2008, les coûts - pour l'industrie manufacturière

- ont progressé de 38 % dans l'Hexagone et de 17% seulement outre-Rhin. « La France a bel et bien perdu son avantage comparatif, qui était d'être moins chère que l'Allemagne », résume COE-Rexecode. **SARA SAMPAIO**